

<b>Zeitschrift:</b>	Mitteilungen der Schweizerischen Musikforschenden Gesellschaft = Bulletin de la Société Suisse de Musicologie
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerische Musikforschende Gesellschaft
<b>Band:</b>	2 (1935)
<b>Heft:</b>	1
<b>Artikel:</b>	La musique au Collège de Genève [suite et fin]
<b>Autor:</b>	Tappolet, Willy
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-835061">https://doi.org/10.5169/seals-835061</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

- Fontana**, auch Benedikt Fontana (Preisend soll den Helden mein Gesang), veröff. 1785.  
**Egli, J. H.**, 3stimm. für Cantus I II u. Baß m. Kl., Schweizerlieder v. versch. Verfassern (d. h. Dichtern), Nr. 17, Zürich, Bürkli, 1787. Vgl. oben, p. 7.  
**Greuter, Konr.**, in Chur, nach handschr. Notiz des Dichters (Friedm., p. 9). S. oben, p. 7.  
**Baldamus, Gust.**, 1863—1933, in St. Gallen, 3stimm., in B. Zweifel-Webers *Helvetia*, Liederbuch für Schweizerschulen, Nr. 165, Zürich, Hug, 48. Aufl. (Cherb., p. 23). Von ihm auch «Herbstlied».
- Frühlingslied**, auch Im Frühling (Unsre Wiesen grünen wieder), veröff. 1786/87.  
**Schuster, Jos.**, in: 38 Lieder beim Clavier zu singen, hg. v. Kriegel, Dresden 1792. Von Schuster auch «Ermunterung» u. «Die Einsiedelei».
- Baumbach, F. A.**, lyr. Ged. vermischt Inhalts mit Mel. zum Singen beym Clavier, Nr. 4, Leipzig, Br. u. H., 1792. Exemplar im Nägelinachlaß. (Nach Challier Nr. 19 Br. u. H.) Von Baumbach auch «Unsere Freuden».
- Lanz, J. M.**, Journal des deutschen Nationalgesangs, I. Jahrg. 4. Heft, Braunschweig, März 1795. Vgl. p. 5.
- Reichardt, J. F.**, Lieder geselliger Freude I, Lpz. 1796. Englisch in: The German Songster III, Berlin 1800.
- Häußler, E.** Sechs Gedichte v. J. G. v. Salis, Zürich 1796.
- Kallenbach, (G. E. G.)**, nach Friedm. p. 19. Siehe oben, p. 6.
- Gerstenberg, (J. D.)**, als Student in Leipzig kompositorisch tätig um 1790), vor 1797.
- Lang, (J. G.?)**, vor 1797. Siehe p. 4.
- Sterkel, J. F. X.**, vor 1803. Siehe p. 5.
- Anonym**, aber unter dem Namen *Mozarts*, siehe Köchel, Anh. V 262; Berlin, Rellstab, Sämtl. Lieder. Vor 1803. Dasselbe für Männerchor im Männerchoralbum Nr. 109, Tonger (Challier, 1900) u. bearb. v. Schwartz, Tonger (Challier, 1905).
- Righini, V.**, op. 12, 1 Simrock. Vor 1804 (Friedl. II 404). Weitere Abdrucke bei Friedl. Vgl. oben, p. 6.
- Eiche** (Friedmann, p. 19).
- Glück, Fr.** (= J. L. F. Glück, 1793—1840?), 8 Lieder m. Begl. d. Pf. Lpz. (Friedl.), Nr. 1 Br. u. H. (Challier).
- Nägeli, H. G.**, 1stimm. m. Kl., nur aus dem Nachlaßkatalog bekannt.
- Nägeli, H. G.**, 2stimm., im Nachlaß vorhanden.
- Nägeli, H. G.**, für Sopr. u. Ten. m. Kl., nur aus dem Nachlaßkatalog bekannt und aus einem Programm des Nägelischen Singinstituts v. 18. VIII. 1818.
- Hoven, J.**, Op. 8, 5 Cranz (Challier). Von ihm auch «Der Herbstabend» u. «Lied zu singen bei einer Wasserfahrt».
- Klage, C(arl)**, seit 1814 in Berlin), für Männerchor, op. 14, 3 Schlesinger (Challier).
- Wilhelm, C(arl)**, f. Männerchor, Nr. 19 Rühl i. L. (Challier). Von ihm auch «Das Grab».
- Anonym**, für Männerchor, Orpheus III 109 Busse Braunschweig.
- Anonym**, Volkslied, für Männerchor, Luckhardt (Challier). Vor 1880. Ferner in Liederhain, Sammlung leichter u. beliebter Männerchöre, bearb. v. Buck etc., No. 12, Heinrichshofen (Hofm. 1904—8).
- Veraguth, Th.**, für Männerchor, 7 Ged. v. J. G. v. S., Chur, Grubenmann, 1863.
- Munzinger, Carl**, 1842—1911, 4 Lieder für Männerchor, Hug, 1883 (Challier).
- Richter, K. H.**, für Männerchor, komponiert 1901, 10 Lieder v. Salis, Sandoz 1912.

(Schluß folgt)

## La Musique au Collège de Genève

Par Willy Tappolet

(Suite et fin voir; Bulletin No. 2 du 1<sup>er</sup> avril 1934, p. 21)

*Alphonse Meylan* figure pour la première fois dans le programme de 1873 comme suit: Alphonse Meylan, Acacias, route de Lancy, musique vocale. La seule mention que nous ayons pu trouver de lui figure dans «Le Livre de Blaise», de Philippe Monnier, Genève 1904, au chapitre

XXXI<sup>e</sup>. Après avoir cité quatorze surnoms de «régents», Monnier place sur une seule ligne et en dernier pour bien le mettre en évidence: «Sans compter Carabinier». D'aucuns prétendent qu'il ressemblait à Garibaldi. Il portait un vaste manteau, une sorte de cape dont il jetait un pan par dessus son épaule gauche, un bonnet de guingois, des guêtres. Son large visage était encadré d'une grosse barbe. Pendant les leçons, et souvent aussi dans la cour du Collège, sa main était armée d'une longue baguette, non pour diriger mais pour indiquer ce qu'il avait écrit au tableau noir. Fervant disciple de Jean-Jacques Rousseau, il aimait les promenades, la nature, la montagne, les fleurs et les oiseaux. Il préférait habiter loin de la ville, en pleine campagne, à Troinex, à Carouge (chemin de la Roseraie 26), à Chêne-Bourgeries (La Bessonnette, chemin de Grange-Falquet). A côté de la musique, son étude préférée était la botanique; il a constitué un herbier très riche, commencé en 1860, auquel il n'a jamais cessé de s'intéresser jusqu'en 1914.

Alphonse Meylan est né le 10 avril 1834 à Genève d'une famille originaire de la Vallée de Joux, Commune de Chenit. C'est Pierre Meylan, le père d'Alphonse, né en 1807, qui, établi à Genève en 1829, devient citoyen genevois en 1838, alors que son fils avait quatre ans, en payant 300 florins. Le garçon fit d'abord un apprentissage de graveur. Puis captivé par la méthode Rousseau-Galin-Paris-Chevé, appelée «méthode chiffrée», il consacre son activité, pendant sa longue vie, à sa propagation. Il devient directeur de la Cécilienne, ensuite de la Société Galin. En 1868/69, il donne des conférences dans les cantons de Genève Vaup, et Neuchâtel sur la demande des Départements de l'Instruction publique pour faire connaître la méthode aux maîtres primaires. Il est nommée au Collège de Genève en 1873 pour enseigner le chant par la méthode chiffrée dans les trois classes inférieures à raison d'une heure par semaine. En même temps, la méthode est introduite dans toutes les écoles primaires des cantons de Genève, Vaud et Neuchâtel. Alphonse Meylan devient aussi chantre de l'église Saint Gervais et introduit le Psautier chiffré. La méthode chiffrée ayant été supprimée du Collège inférieur en 1901, Meylan est chargé des cours de raccordement des deux méthodes dans la section pédagogique et il devient inspecteur de chant du canton de Genève. Il se retire en 1912 et est remplacé par Charles Pesson.

Meylan a été, en musique, un autodidacte. Il jouait de la flûte et, au service militaire, du cornet à piston.

Il fut le protagoniste de l'introduction de la méthode chiffrée. Périodiquement battue en brèche, elle fut finalement renversée en 1901. Ces attaques donnèrent lieu à de nombreuses ripostes où Meylan, avec son tempérament fougueux, était toujours au premier rang. Quoi qu'on pense de cette méthode, elle a donné une immense impulsion au développement de la musique populaire et aux sociétés chorales à Genève et dans la Suisse romande. Elle a eu, comme toutes les innovations révolutionnaires, sa période de «Sturm und Drang», son apogée et

son déclin. Pour la vulgariser, Meylan a publié, en 1868, un «Cours de musique» (pour les maîtres) et, en 1872, une «Théorie musicale» (pour les élèves). A côté du chiffre, notation sténographique et arithmétique, la méthode comportait une extraordinaire simplicité de la théorie mettant à la portée de toutes les intelligences l'étude du chant. Pour donner une idée de cette notation, nous indiquons la première phrase du chant préféré d'Alphonse Meylan qu'il avait publié déjà en 1880 et que les collégiens apprenaient encore en 1910 dans la même notation. (Voir E. Golay et Ch. Pesson, «Manuel de chant», II<sup>e</sup> partie: enfants de 10 à 13 ans. 2<sup>e</sup> édition. Genève 1907, p. 109, n° 33):

*Le ranz des vaches*

Ton de la      1 . 2   3   4 | 5 .   3 | 4 .   5 | 3   1   0 |  
 Lè   z'armail - li   dei Co - lom - bete-tè

Meylan le désigne comme «chant national suisse». Il ne pouvait jamais l'entendre sans que les larmes lui montent aux yeux.

Ici, un rapprochement avec Rousseau s'impose. Dans son «Dictionnaire de Musique», tome 1<sup>er</sup>, Genève, édition de 1781, nous lisons à la page 520 de son long article sur la «Musique»: «... le célèbre Rans-des-Vaches, cet Air si chéri des Suisses qu'il fut défendu sous peine de mort de le jouer dans leurs Troupes, parce qu'il faisait fondre en larmes, déserter ou mourir ceux qui l'entendaient, tant il excitait en eux l'ardent désir de revoir leur pays.»

M. Henri Mercier nous a communiqué un sonnet «Mal du pays» du poète romantique genevois Charles Didier (1805—1864) que Pesson a mis en musique sous le titre de «Heimweh». On y trouve les vers célèbres:

«Jamais Cent-Suisse au loin n'entend le ranz des vaches  
 Sans qu'une larme tombe au bord de ses moustaches,  
 Et le mal du pays l'entraîne à deserter;»

Meylan est l'auteur d'un grand nombre de chants scolaires qui se distinguent par un rythme entraînant et une charmante simplicité. La «Manuel de chant» de Golay et Pesson en a gardé six, beaucoup sont devenus des mélodies populaires. Ces chants, souvent sur les paroles du musicien lui-même, ont paru en petites brochures de couleur qui sont aujourd'hui introuvables; les Archives du Collège en possèdent encore six. Alphonse Meylan est mort le 18 avril 1917 à l'âge de 83 ans.

Combien de leçons Alphonse Meylan a-t-il données au Collège? Il est difficile de s'en rendre compte d'après les documents des Archives du Collège. Pendant longtemps, il n'y eu qu'une heure de chant dans les trois classes de la division inférieure. Le programme d'enseignement de l'année 1895/96 indique:

«VII<sup>e</sup>: Revision du programme primaire. Musique usuelle: Explication des signes d'intonation et des valeurs. Mesures. Clé de sol. Transcriptions faciles sur la portée. Chants à deux parties.

- VI<sup>e</sup>: Musique usuelle: Signes d'altération. Explication de la formation des gammes majeures. Mesure simple. Transcription sur portée. Chants à deux parties.
- Ve: Musique usuelle: Clé de fa. Signes secondaires. Mesures composées. Intervalles. Transcriptions sur portée. Chant à deux parties.»

A partir de la même année, il y eut des cours spéciaux de Musique dans les quatre classes de la section pédagogique en division supérieure à raison de trois heures dont une en commun pour les chœurs avec les autres classes des sections classique, réale et technique. Pour ces sections la leçon était facultative. Mais déjà en 1901/02, nous ne trouvons plus de chant en IV<sup>e</sup> classe de la section pédagogique et le nombre des heures en I<sup>re</sup> est réduit de trois à une. Pour cette classe, le programme indique: «Exposition de la méthode Galin-Paris-Chevé. Exercices nombreux.» En même temps, un nouveau maître de chant, *Paul Bratschi*<sup>1</sup>, 9, place des Eaux-Vives, figure pour la première fois dans le programme. En 1909/10, l'unique leçon de musique en Ve classe tombe. A côté de Meylan et de Bratschi, *Edouard Bonny*<sup>2</sup> entre au Collège comme maître de chant.

Le programme de 1914 à 1918 indique expressément pour la VII<sup>e</sup>: «chant patriotique». Un chœur est formé des élèves de la Division supérieure qui ont les connaissances et les aptitudes nécessaires. Une nouvelle réduction s'annonce pour l'année scolaire 1920/21 où le nombre des leçons hebdomadaires en IV<sup>e</sup>, III<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> tombe de trois à deux; tandis que la I<sup>re</sup> classe garde toujours une heure. La suppression de la section pédagogique en 1927 entraîne la disparition

<sup>1</sup> Né à Genève le 8 février 1875 de parents d'origine bernoise. Certificat de maturité de la section pédagogique du Collège en 1894. Dès cette date, Bratschi travaille, au Conservatoire, l'orgue et la composition avec Otto Barblan, l'harmonie avec E. Jacques-Dalcroze, le chant avec A. Dami, l'orchestration avec Edouard Combe. En 1901, il entre au Collège comme maître et enseigne le chant dans les VII<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> classes pour lesquelles il a publié: «Chants à deux voix, arrangés par Paul Bratschi», Foetisch, Lausanne, I<sup>re</sup> éd. 1911, III<sup>e</sup> éd. 1931. Il est l'auteur de nombreuses compositions: chœurs, cantates, notamment pour le Jubilé du Collège en 1909, pour l'inauguration du temple de la Fusterie, restauré en 1912, dont il est l'organiste dès 1901. Musique pour le Centenaire des Communes réunies, célébré à Carouge en 1925; musique de scène pour le drame «Jean Pécolas», 1910.

<sup>2</sup> Né le 10 décembre 1875 de parents suisses à La Palmas, Grande Canarie. Après avoir obtenu le baccalauréat du district universitaire de Séville, Bonny fréquente le Collège de Genève où il obtient le certificat de maturité technique en 1895. En 1897, il est diplômé du Conservatoire pour le piano et en 1902 pour l'orgue. Depuis 1905, il enseigne le chant dans la section pédagogique du Collège, d'abord trois heures par semaine en III<sup>e</sup> et trois heures en II<sup>e</sup> classe. Après la suppression de cette section, en 1927, Bonny donne un cours facultatif d'une heure, au second semestre, dans la division supérieure. Professeur de piano au Conservatoire depuis 1916, organiste du Temple de Saint-Gervais, directeur de plusieurs sociétés chorales. Publications: outre quelques chœurs mixtes et des chœurs d'hommes, un recueil d'exercices pour le piano et les «Exercices de solfège», Genève 1921.

complète des leçons obligatoires de chant dans la division supérieure du collège de Genève!

De 1927, année néfaste pour la musique au Collège, date une initiative heureuse, due particulièrement à M. Walter Muller, professeur d'allemand et grand ami de la musique. Son collègue, M. Albert-E. Roussy, organise le 23 et le 28 février 1927 deux soirées pour l'achat d'un piano. Ces soirées d'élèves eurent un succès inespéré et c'est ainsi, avec l'aide des anciens élèves et sans aucune subvention officielle, qu'un magnifique piano à queue Schmidt-Flohr fit son entrée au Collège de Calvin dans la 370<sup>e</sup> année de son existence. M. Léopold Gautier, directeur, mit une vaste salle bien éclairée à la disposition de l'instrument et M. Muller orna cette salle de trois bas-reliefs de Michelangelo et de Luca della Robbia. Un orchestre d'élèves fut fondé et un jeune collégien — coïncidence curieuse — du nom de Jean Meylan en prit la direction artistique.

P.S. De la méthode chiffrée dont Alphonse Meylan fut le grand apôtre, les Archives du Collège possèdent un curieux exemplaire. (Mh 26). Il s'agit du manuel Golay-Pesson, mentionné plus haut. Dans leur préface, les auteurs exigent, après avoir exprimé leur reconnaissance envers Alphons Meylan: «Le maître ne doit pas chanter avec les élèves.» La valeur de cet exemplaire consiste surtout en des commentaires écrits par deux collégiens à l'intérieur de la couverture. Sans vouloir exagéré la portée de ces énonciations spirituelles, elles montrent l'atmosphère si particulière des leçons de chant.

«J. Terrier I P(édagogique) 1908—1909 (350<sup>e</sup> anniversaire du Collège) lègue à ses successeurs en I P la place de seconde basse qu'il regrette amèrement. C'est là qu'on est le mieux, pour laisser chanter les autres sans qu'on s'en aperçoive. On fait pour cela simplement un peu de chahut sous le banc.»

«Vives (sic) Nous! vive la Suisse!»

Le sous-signé reprend momentanément la place de I<sup>re</sup> basse à droite du I<sup>er</sup> banc de la colonne de gauche. Pour l'année scolaire 1910—1911 (à peu de chose près c'est plutôt 1911). I<sup>re</sup> basse = superflue voire même gênante; on rend service à la classe en ouvrant simplement la bouche sans chanter suivant la bonne et antique coutume. Fait et donné à Genève le 22 septembre 1910. Charles Silcher. Collège (salle 17) à 9 h. 45, température 14°, temp. du lac 13°. Direction du vent SOS. Vitesse du vent 2,5 m.; hauteur du baromètre 732.»

## Miscelle

Das von mir im „Bündner Monatsblatt“ (1934, Nr. 1/2) angeschnittene Thema der Liedkompositionen auf Salis-Texte habe ich (unabhängig von der in diesem Heft erscheinenden, erfreulicherweise recht umfangreich gewordenen neuen Statistik von Herrn Dr. Walter) im jeweils zu Anfang des Jahres erscheinenden „Bündnerischen Haushaltungs- und Familienbuch“ (Verlag Bischofberger & Co., Chur), Jahrgang 1935, wieder aufgenommen. Die mir zugekommenen Anregungen (vgl. Willi Schuh in „Mitteilungen“, 1934, S. 37 f.) sind darin berücksichtigt worden, weitere Ergänzungen hinzugekommen und eine kurze Analyse von Salis-Kompositionen aus der Feder Xaver Schnyder von Wartensees und Schuberts nebst Notenbeispielen beigelegt. Damit dürfte eine etwas solidere Grundlage für künftige Untersuchungen von Salis-Kompositionen gegeben sein. Separatabdrücke dieser, „Der Dichter J. G. von Salis-Seewis und das deutsche Lied“ betitelten Arbeit stehen in der Landesbibliothek Bern, der Universitätsbibliothek Basel und der Zentralbibliothek Zürich zur Verfügung.

A.-E. Cherbiliez.